



MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

2501-001, 21 Lakeview

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Mme Léa Laplante, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil municipal de Bolton-Ouest le 3 mars 2025 à 19h30 à l'Hôtel de Ville situé au 9, chemin Town Hall à Bolton-Ouest.

Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure #2501-001.

Nature et effets de la demande

Implantation d'un bâtiment accessoire en marge avant à moindre distance de la voie publique que le bâtiment principal.

Identification du site concerné

L'emplacement visé par la présente demande est situé au 21 chemin Lakeview, sur le lot 5 662 843, matricule 8912-98-2046 et localisé dans la zone RF-2.

Conformément à la Loi, toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à cette demande lors de la séance.

Donné à Bolton-Ouest, ce **12** février 2025.

Mme Léa Laplante
Directrice générale et greffière-trésorière